

RAPPORT ANNUEL

2017-2018

Nous investissons dans
l'esprit entrepreneurial



Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation
Péninsule acadienne

CBDC Péninsule acadienne



Durant la dernière année, la CBDC Péninsule acadienne a célébré sa 30e année d'opération. Ces années d'efforts représentent une contribution exceptionnelle au développement économique de notre communauté rurale.

La CBDC Péninsule acadienne a déboursé plus de 3 millions de dollars pour venir en aide à 57 entrepreneurs de la Péninsule acadienne, générant un effet de levier estimé à plus de 2,8 millions de dollars. Le programme Aide au travail indépendant (ATI) a aidé 39 clients au démarrage d'entreprises. L'effet de levier pour ce programme est de plus de 750 000 dollars.

Nous sommes fiers de collaborer au développement économique de notre région en offrant des prêts, de la formation, des conseils et des suivis à tous les entrepreneurs, nouveaux ou existants, pour qu'ils puissent connaître du succès. La CBDC Péninsule acadienne, avec son portefeuille de prêts de plus de 14 millions de dollars, est un outil très essentiel pour notre région et pour le développement économique.

Dans le but de perfectionner la connaissance en

gestion auprès des entrepreneurs et de leur personnel clé, nous organisons des sessions de formation pour la communauté d'affaires, en plus de contribuer à diverses interventions de formations individualisées pour répondre à des demandes sur mesure pour les entrepreneurs.

Sans l'apport de nos partenaires, tous ces accomplissements ne seraient pas réalisables. C'est pourquoi nous voulons remercier l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour leur soutien financier qui nous permet, entre autres, de livrer nos divers produits de prêts, ainsi que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, pour qui nous livrons le programme Aide au travail indépendant. Nous désirons également remercier tous nos autres partenaires qui nous soutiennent avec les projets de nos clients et avec qui nous collaborons sur diverses initiatives. L'organisme n'aurait pu atteindre ses objectifs sans le dévouement de son équipe d'employés et l'apport de ses 12 membres du conseil d'administration.

Note : À noter que l'utilisation du masculin n'est dû qu'à des considérations d'ordre pratique; lorsque la situation s'applique, le texte doit être compris comme incluant à la fois le féminin et le masculin.



crédit : région de Caraquet



Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation
Péninsule acadienne

Réseau des jeunes en affaires de la Péninsule acadienne (RJAPA)

Le RJAPA permet de créer un calendrier d'activités, qui a pour but de faire découvrir des entreprises appartenues par des jeunes entrepreneurs de la Péninsule acadienne et à les faire participer à des activités où ils peuvent échanger entre eux sur leurs défis et sur différents sujets d'intérêts.

Les activités sont ouvertes à la population en général. Créé par la CBDC Péninsule acadienne en partenariat avec les chambres de commerce de la région, le RJAPA organise depuis 2005 des activités telles qu'un tournoi de golf annuel, un banquet du Prix Jeune Entrepreneur, des 5 à 7 ainsi que des déjeuners causeries.

Les investissements dans la région

Les requêtes traitées

Demandes reçues	90
Demandes approuvées	69
Sommes investies	3 030 074 \$

Séances de consultation d'affaires

Nombre de clients	131
-------------------	-----

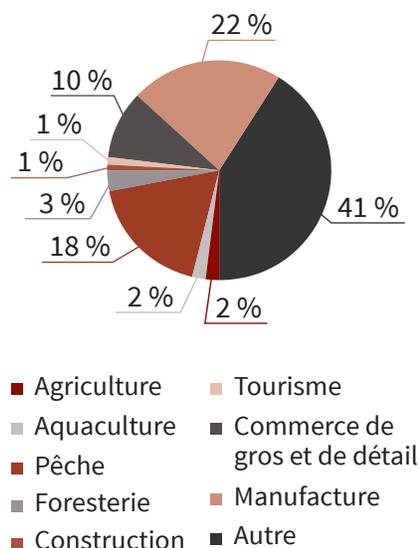
Impact sur les entreprises

Nouvelles entreprises	33
Entreprises existantes	24
Total	57

Impact sur l'emploi

Emplois créés	50
Emplois maintenus	167
Total	217

Prêts par secteur d'activité



Sessions de formations

Nombre de sessions	17
Montants accordés	19 736 \$

Aide au travail indépendant

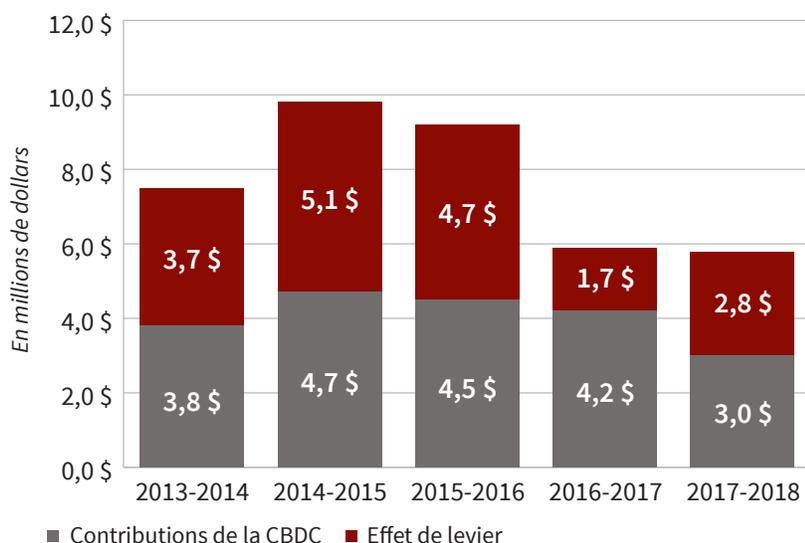
Demandes approuvées	39
Aide financière	749 302 \$

Programme de services-conseils aux entrepreneurs

Nombre de participants	7
Investissements	29 306 \$

Bâtir un levier entrepreneurial fort dans la région de la Péninsule acadienne

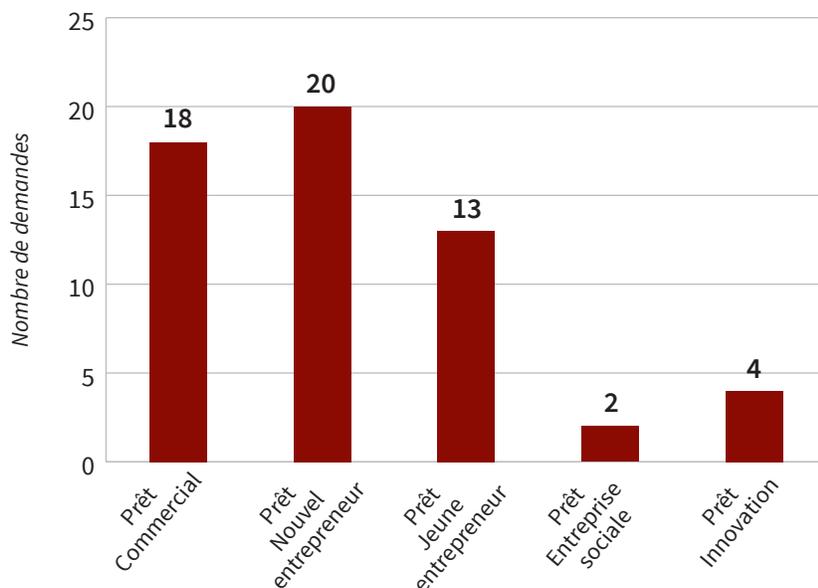
Les montants des contributions de la CBDC et de l'effet de levier depuis les cinq dernières années



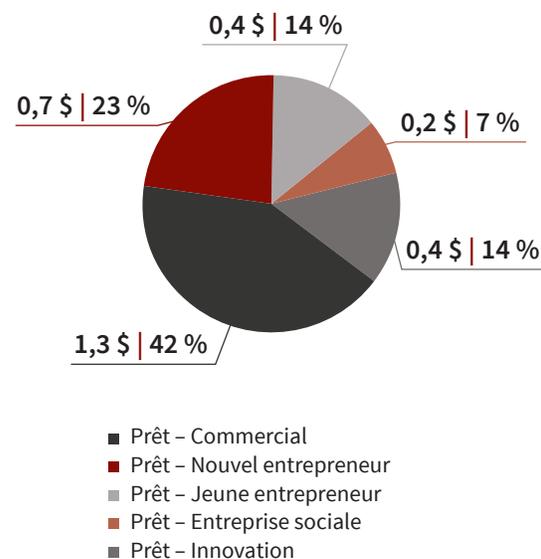
Depuis sa création, la CBDC a injecté plus de **64 M\$** dans la région de la Péninsule acadienne.

Bien que le montant des contributions ait diminué au cours de la dernière année, la CBDC détient un portefeuille de **14,1 M\$** en prêts flexibles qui contribuent au développement des petites entreprises dans la Péninsule acadienne.

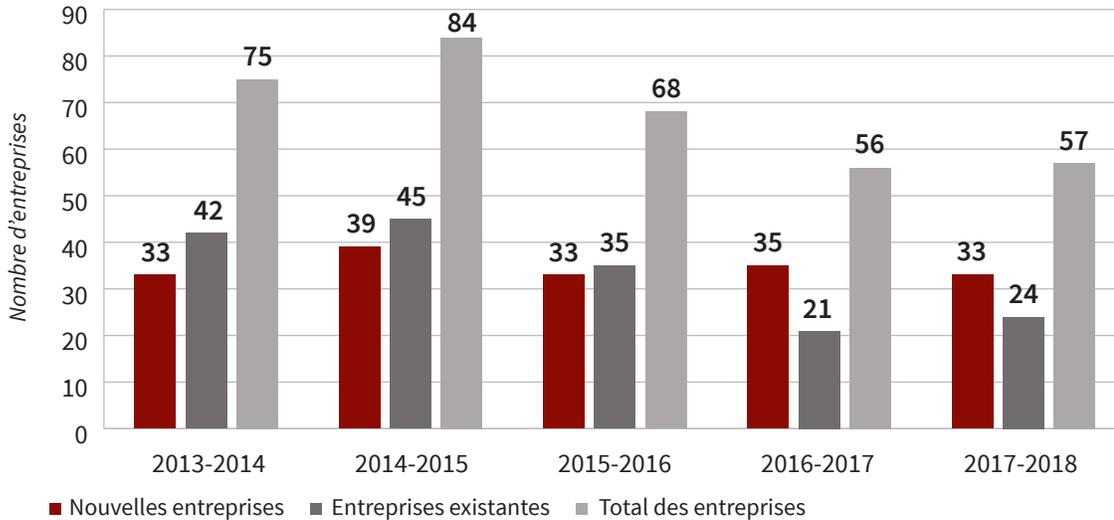
Nombre de demandes approuvées selon les programmes de prêts de la CBDC



Répartition des montants déboursés selon le type de prêt (en millions de dollars)



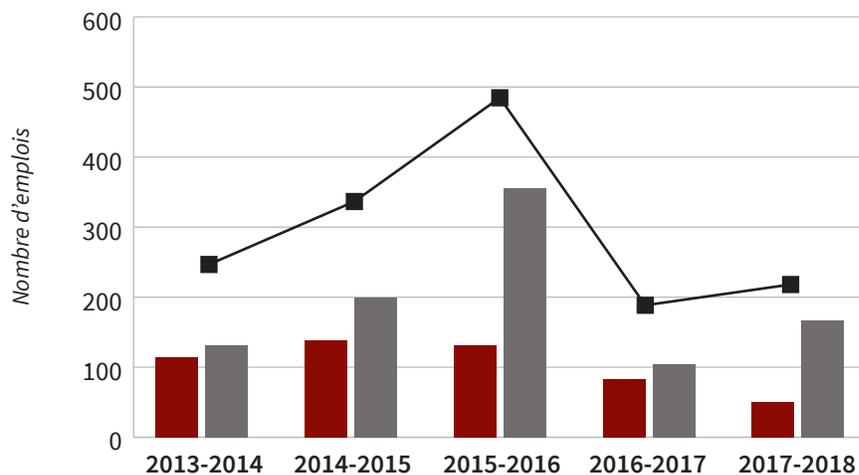
Le nombre d'entreprises qui ont bénéficié d'une aide financière depuis les cinq dernières années



Le taux d'activités a resté stable comparé à l'année précédente, toutefois, le très fort potentiel et dynamisme entrepreneurial de la Péninsule acadienne ne se dément pas.

Les contributions de la CBDC ont permis d'augmenter de **61 %** le nombre d'emplois maintenus en comparaison à l'année précédente.

La création et le maintien d'emplois dans la communauté depuis les cinq dernières années



■ Création d'emplois	114	138	132	83	50
■ Maintien d'emplois	132	199	355	104	167
Total	246	337	487	187	217

Conseil d'administration



Aldrice Comeau
Président



Bruno Holmes
Vice-président



Roger Haché
Trésorier



Jean-Martin McGraw
Secrétaire



Linda David
Administratrice



Jean-Marie Robichaud
Administrateur



Frédéric Basque
Administrateur



Renée Noël
Administratrice



Jean-Marie Boudreau
Administrateur



Monik Noël
Administratrice



Pierre Boudreau
Administrateur



Carole McGrath
Administratrice

Je reviens! J'y reste!

L'initiative a pris son essor en 2003 et a pour objectif de renforcer les communautés francophones qui subissent l'exode rural chez les jeunes leaders professionnels. Je reviens! J'y reste! s'adresse aux jeunes possédant un diplôme d'étude postsecondaire, qui habitent dans une autre région et qui démontrent un réel intérêt à revenir et s'établir dans la Péninsule acadienne. L'initiative a permis à ces jeunes expatriés, âgés de 18 à 35 ans, de redécouvrir leur région en plus de se doter d'outils de recherche d'emploi et de démarrage d'entreprise.

Au cours de la journée du 24 juin 2017, les participants ont eu l'occasion de prendre part à plusieurs activités, conférences, ainsi que des activités de réseautage avec des gens d'affaires, élus municipaux, organismes gouvernementaux et divers intervenants du milieu socio-économique de la région. Rendu possible grâce à l'APECA, à SDR, au ministère EPFT et au RDÉE, l'initiative a accueilli près de 275 participants, dont plus d'une centaine sont revenus s'installer dans la Péninsule acadienne pour y rester.

Le personnel de la CBDC Péninsule acadienne



De gauche à droite : **Anne Jean**, secrétaire-réceptionniste, **Stéphanie Basque**, agente de développement, **Annette Landry**, adjointe administrative, **Frédéric McGraw**, directeur général, **Mirabelle Vienneau**, agente de développement, **Vanessa Duclos**, agente de développement, **Monika Mallais**, agente de développement

Prix Jeune Entrepreneur de l'année 2017

Luc André Benoit, Maison funéraire Racicot



De gauche à droite : **Aldrice Comeau**, président de la CBDC Péninsule acadienne, **Luc André Benoit**, récipiendaire, et **Frédéric McGraw**, directeur général de la CBDC Péninsule acadienne

Prix Femme Entrepreneur de l'année 2017

Sonia Jalbert, Nouvo Caveau



De gauche à droite : **Frédéric McGraw**, directeur général de la CBDC Péninsule acadienne, **Sonia Jalbert**, récipiendaire, **Julie Pinette**, agente de développement pour l'Initiative Femmes en affaires du NB, et **Aldrice Comeau**, président de la CBDC Péninsule acadienne



Prix Reconnaissance Patrimoine

Entreprises Shippagan Ltée

De gauche à droite : **Aldrice Comeau**, président de la CBDC Péninsule acadienne, **René Robichaud** et **Manon Comeau**, représentants d'Entreprises Shippagan Ltée, et **Frédéric McGraw**, directeur général de la CBDC Péninsule acadienne



Une variété de produits et services pour le succès de nos entrepreneurs



Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation
Péninsule acadienne

Formation axée sur les compétences

Offre une formation adaptée dans des domaines particuliers tels que le développement du marché, la comptabilité, les études de faisabilité, les sources de financement et l'analyse opérationnelle.

Services-conseils aux entrepreneurs

Offre une aide par le biais d'un agent externe en matière de services-conseils dans des champs d'expertise variés pour accroître la performance de l'entreprise. Une certaine contribution financière est demandée de la part du client.

Conseils aux entreprises

Des conseils aux entreprises offerts aux nouveaux entrepreneurs et aux entrepreneurs déjà établis.

Programme Aide au travail indépendant

Permet aux participants de continuer de recevoir leurs prestations d'assurance-emploi pendant l'étape de démarrage de leur entreprise. Offre également une allocation hebdomadaire pour la mise sur pied de l'entreprise si la personne a reçu du chômage durant les dernières années (selon la politique en vigueur).

Initiative pour les technologies propres

Prêt et services-conseils pour des idées de processus en technologies propres, et des produits ou services qui atténuent les effets néfastes sur l'environnement.

Prêt - Commercial

Permet aux entreprises florissantes de poursuivre leur croissance avec de plus grands locaux, de l'équipement renouvelé, ou l'acquisition d'autres éléments afin de répondre à l'expansion de la clientèle. Un prêt plus souple qui peut même faciliter l'acquisition d'une entreprise existante.

Prêt - Nouvel entrepreneur

Offre des services de consultation pour aider quiconque qui aspire à devenir un chef d'entreprise autonome et prospère. Le prêt est idéal pour permettre à votre projet de prendre forme.

Prêt - Jeune entrepreneur

Offre pour les jeunes de 18 à 34 ans du capital de mise en exploitation pour démarrer une entreprise, alors qu'il peut être périlleux d'obtenir le financement nécessaire.

Prêt - Entreprise sociale

Cible des entreprises sociales qui exercent des activités au sein des collectivités rurales, où les gens peuvent vivre, travailler et profiter des activités sociales dans leur région.

Prêt - Innovation

Permet le développement de l'économie du savoir et facilite l'adoption des nouvelles technologies et la commercialisation.

Comment nous joindre ?

Pour des renseignements supplémentaires sur les programmes offerts par votre CBDC, appelez-nous ou consultez les liens suivants :

 (506) 395-9700

 www.cbdcpa.ca

 **CBDC Péninsule acadienne**

 **3620, rue Principale, Tracadie-Sheila NB**

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2018

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7



Benoit, McGraw & Paulin

Comptables Professionnels Agréés
Chartered Professional Accountants

C.P. 3640, Succursale siège social
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5
Téléphone (506) 393-1200 - Télécopieur (506) 393-1210

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction et au Conseil d'administration de la CBDC Péninsule acadienne Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CBDC Péninsule acadienne Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'exploitation et du fonds d'investissement au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Benoit, McGraw & Paulin

Comptables Professionnels Agréés
Chartered Professional Accountants

C.P. 3640, Succursale siège social
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5
Téléphone (506) 393-1200 - Télécopieur (506) 393-1210

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

La société n'a pas identifié et classé tous ses instruments financiers et enregistré ces derniers à leur juste valeur. Tous les instruments financiers sont enregistrés à leur coût historique. La société n'a pas spécifiquement divulgué des renseignements permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de sa situation et de sa performance financières, y compris l'exposition aux risques, les méthodes servant à déterminer la juste valeur et d'autres renseignements pertinents. Les règles comptables utilisées dans ces états financiers diffèrent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Benoit, McGraw & Paulin

Benoit, McGraw & Paulin
Comptables professionnels agréés

Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Le 20 juin 2018

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'exploitation 2018	Fonds d'investissement 2018	Total 2018	Total 2017
REVENUS				
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Développement des collectivités	357 387 \$	- \$	357 387 \$	360 738 \$
Autres contributions	93 526	-	93 526	79 119
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	159 225	-	159 225	151 728
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	3 680	-	3 680	3 291
Réseau de développement économique et d'employabilité	3 000	-	3 000	3 000
Société de développement régional	16 097	-	16 097	10 197
Intérêts	473	1 005 487	1 005 960	1 089 251
Frais d'administration et cotisations	27 820	-	27 820	32 694
Opportunités NB	95 269	-	95 269	48 388
Commissions d'assurance des créanciers	5 878	-	5 878	6 639
Sous-location	6 261	-	6 261	6 372
Activités, programmes et autres	94 098	-	94 098	74 277
L'Association des CBDC du NB	35 372	-	35 372	35 566
	898 086	1 005 487	1 903 573	1 901 260
FRAIS D'EXPLOITATION				
Activités et programmes	283 032	-	283 032	232 359
Aide au travail indépendant - Formation	37 994	-	37 994	33 653
Assurances	3 291	-	3 291	3 291
Avantages sociaux et prestations de retraite	59 904	-	59 904	61 522
Cotisations et abonnements	5 352	-	5 352	4 826
Cours et formation	3 591	-	3 591	1 382
Dépenses de bureau et papeterie	13 312	-	13 312	12 860
Enregistrement des documents	2 473	-	2 473	5 439
Entretien	13 896	-	13 896	1 300
Frais de déplacement	49 338	-	49 338	36 855
Honoraires professionnels	22 715	-	22 715	17 096
Intérêts et frais d'enregistrement	2 395	2 737	5 132	5 429
Loyer	39 683	-	39 683	39 404
Provision pour pertes sur prêts	-	238 560	238 560	284 564
Publicité et promotion	37 493	-	37 493	26 761
Salaires	410 701	-	410 701	381 517
Télécommunications	3 731	-	3 731	7 145
Amortissement	7 744	-	7 744	7 643
	996 645	241 297	1 237 942	1 163 046
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(98 559) \$	764 190 \$	665 631 \$	738 214 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'exploitation 2018	Fonds d'investissement (note 9) 2018	Total 2018	Total 2017
SURPLUS				
Solde du début	34 367 \$	14 694 113 \$	14 728 480 \$	13 990 266 \$
Bénéfice net (perte nette)	(98 559)	764 190	665 631	738 214
Transfert au fonds d'exploitation (note 9)	118 559	(118 559)	-	-
Transfert des revenus d'intérêts du fonds de développement technologique	1 230	(1 230)	-	-
	21 230	644 401	665 631	738 214
Solde à la fin	55 597 \$	15 338 514 \$	15 394 111 \$	14 728 480 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

BILAN

31 mars

	Fonds d'exploitation 2018	Fonds d'investissement 2018	Total 2018	Total 2017
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	- \$	2 232 076 \$	2 232 076 \$	1 286 325 \$
Comptes à recevoir (note 3)	234 386	107 174	341 560	341 634
Transfert du fonds d'investissement à recevoir (note 9)	118 559	-	118 559	-
Avances au fonds d'exploitation (note 9)	-	-	-	97 323
Frais payés d'avance	4 597	-	4 597	7 038
	357 542	2 339 250	2 696 792	1 732 320
Immobilisations (note 4)	29 232	-	29 232	22 464
Placements				
Prêts, capital-actions et bien repris (note 7)	-	12 380 216	12 380 216	12 501 058
Billets à recevoir, FICAEL, intérêts 1,9 % et 2,15 %	-	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Billet à recevoir, FICAEL, sans intérêt	-	37 500	37 500	37 500
	386 774 \$	16 756 966 \$	17 143 740 \$	16 293 342 \$
PASSIF				
Court terme				
Découvert bancaire (note 5)	22 874 \$	- \$	22 874 \$	16 321 \$
Emprunt bancaire (note 5)	150 000	-	150 000	20 000
Comptes à payer et frais courus	25 953	2 112	28 065	10 894
Transfert au fonds d'exploitation à payer (note 9)	-	118 559	118 559	-
Avances du fonds d'investissement (note 9)	-	-	-	97 323
Subvention reportée	-	-	-	3 000
	198 827	120 671	319 498	147 538
Passif pour prestations de retraite non constituées (note 6)	132 350	-	132 350	117 773
Emprunt - FICAEL (note 8)	-	27 944	27 944	29 714
	132 350	27 944	160 294	147 487
	331 177	148 615	479 792	295 025
ACTIF NET (Page 4)				
Surplus	55 597	15 338 514	15 394 111	14 728 480
Surplus d'apport - APÉCA	-	1 269 837	1 269 837	1 269 837
	55 597	16 608 351	16 663 948	15 998 317
	386 774 \$	16 756 966 \$	17 143 740 \$	16 293 342 \$

ENGAGEMENTS (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL:

 , président

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'exploitation 2018	Fonds d'investissement 2018	Total 2018	Total 2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette)	(98 559) \$	764 190 \$	665 631 \$	738 214 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement	7 744	-	7 744	7 643
Provision pour pertes sur prêts	-	238 560	238 560	284 564
	(90 815)	1 002 750	911 935	1 030 421
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement:				
Comptes à recevoir	35 744	(35 670)	74	(146 427)
Transfert du fonds d'investissement à recevoir	(118 559)	-	(118 559)	-
Avances au fonds d'exploitation	-	97 323	97 323	-
Frais payés d'avance	2 441	-	2 441	(409)
Comptes à payer et frais courus	15 105	2 066	17 171	3 363
Transfert au fonds d'exploitation à payer	-	118 559	118 559	-
Avances du fonds d'investissement	(97 323)	-	(97 323)	-
Subvention reportée	(3 000)	-	(3 000)	-
	(256 407)	1 185 028	928 621	886 948
ACTIVITÉS FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations	(14 512)	-	(14 512)	(1 623)
Remboursements de prêts (incluant les recouvrements de 45 100 \$ moins les déboursés de 39 043 \$)	-	2 912 357	2 912 357	3 775 705
Nouveaux prêts	-	(3 030 075)	(3 030 075)	(4 161 250)
Variation de l'emprunt bancaire	130 000	-	130 000	20 000
Augmentation du passif pour prestations de retraite non constituées	14 577	-	14 577	18 915
Remboursement - FDT	-	(1 770)	(1 770)	(498)
Avances à FICAEL	-	-	-	(1 200 000)
Transferts interfonds	119 789	(119 789)	-	-
	249 854	(239 277)	10 577	(1 548 751)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(6 553)	945 751	939 198	(661 803)
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) AU DÉBUT	(16 321)	1 286 325	1 270 004	1 931 807
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN	(22 874) \$	2 232 076 \$	2 209 202 \$	1 270 004 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CBDC Péninsule acadienne Inc. (CBDC) a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick*. La société finance les petites et moyennes entreprises et est une agence de développement économique ayant comme objectif de stimuler l'emploi dans le secteur privé et de promouvoir la croissance économique dans la Péninsule acadienne. La CBDC est un organisme sans but lucratif et est exonérée d'impôt en vertu de l'article 149(1)(d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions à l'organisme.

Classification des fonds:

Le fonds d'exploitation sert à l'enregistrement des activités administratives, prestations de programmes et aux immobilisations. Les dépenses de ce fonds se limitent à celles retenues d'un commun accord dans l'entente avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA), ou d'autres partenaires financiers et la CBDC.

Le fonds d'investissement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux différents produits de prêts et au Fonds de développement technologique (FDT).

Utilisation d'estimations: La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés. Les prêts à recevoir sont inscrits après avoir évalué leur recouvrement et une provision pour prêts douteux est reflétée lorsque jugé nécessaire. Les intérêts à recevoir constatés sont basés sur des estimations de la direction quant au recouvrement prévu. De par leur nature, elles sont sujettes à une incertitude quant à l'évaluation. L'effet du changement des estimations pourrait avoir des répercussions importantes sur les états financiers futurs.

Comptabilisation des revenus:

Les revenus d'intérêt, de subventions et autres sont inscrits selon la méthode de comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque les montants sont déterminables et que le recouvrement ultime est raisonnablement assuré.

Immobilisations:

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants. Seulement la moitié du taux est imputée sur les additions de l'exercice.

Ameublement et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Logiciels	100 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme: Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie: La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas douze mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la société ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Placements:

Les prêts à recevoir sont comptabilisés au solde du capital, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles. Les prêts non recouvrables sont radiés et reflétés aux résultats du fonds d'investissement.

Le placement en actions d'une société non cotée en bourse est comptabilisé au plus bas du coût et de sa juste valeur. Une perte de valeur est inscrite aux résultats lorsque la valeur comptable excède sa juste valeur.

La provision pour les prêts douteux sert à réduire la valeur comptable de ces prêts à leurs valeurs de réalisation estimatives. Elle est établie selon les meilleures estimations de la direction quant à la perte que la société est susceptible de subir à l'égard des prêts douteux. Cette provision se compose de deux éléments, soit une provision spécifique pour certains prêts douteux, laquelle est établie pour chacun de ces prêts pris individuellement et une provision générale pour les prêts non douteux.

La provision spécifique pour les prêts douteux pris individuellement a été établie par suite d'un examen des prêts douteux. Cette provision spécifique a été estimée avant tout en fonction des actifs donnés en garantie des prêts et de la situation financière de l'emprunteur ou, s'il y a lieu, de celle des garants. L'établissement des provisions spécifiques est la responsabilité de la haute direction.

La provision générale pour les prêts douteux est établie d'après les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui pourraient découler de prêts qui n'étaient pas des prêts douteux à la fin de l'exercice.

Le fonds de développement technologique est grevé d'affectations d'origine externe sur les actifs nets. Les actifs nets du Fonds de développement technologique sont grevés d'affectations par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire (AACBDC) afin d'être utilisés uniquement pour les investissements financiers pour les projets des emprunteurs admissibles en vertu du Fonds de développement technologique de l'AACBDC dans les régions desservies par la société. L'intérêt perçu sur le fonds peut être transféré au fonds d'exploitation. Les remboursements en capital pour ce fonds doivent être versés à l'AACBDC annuellement. Les provisions pour pertes relatives au programme Fonds de développement technologique (FDT) sont garanties par le programme lui-même.

Les biens repris destinés à être vendus sont mesurés au moindre du placement inscrit au titre du prêt, ajustés pour tenir compte des produits reçus et des coûts engagés après la reprise de possession, et du produit net estimatif lié à la vente des biens.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

3. COMPTES À RECEVOIR

	Fonds d'exploitation 2018	Fonds d'investissement 2018	Total 2018	Total 2017
Comptes clients	88 676 \$	31 649 \$	120 325 \$	52 158 \$
Intérêts courus	17	75 525	75 542	25 126
TVH à recevoir	43 449	-	43 449	56 228
Subventions à recevoir	102 244	-	102 244	208 122
	234 386 \$	107 174 \$	341 560 \$	341 634 \$

4. IMMOBILISATIONS

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	67 071 \$	45 770 \$	21 301 \$	14 228 \$
Matériel informatique	41 832	33 901	7 931	8 236
Logiciels	15 551	15 551	-	-
	124 454 \$	95 222 \$	29 232 \$	22 464 \$

5. DÉCOUVERT ET EMPRUNT BANCAIRES

Le découvert et l'emprunt bancaires du fonds d'exploitation sont garantis par l'encaisse du fonds d'investissement d'une valeur nette comptable de 2 232 076 \$ (2017 - 1 286 325 \$) pour un montant maximum de 250 000 \$.

La société a accès à une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 250 000 \$, au taux de base plus 3,45 %.

6. PASSIF POUR PRESTATIONS DE RETRAITE NON CONSTITUÉES

La politique d'allocation de retraite de la société stipule que, sous la discrétion du Conseil d'administration, les employés peuvent avoir droit à une allocation de retraite basée sur les années de service continu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

7. PRÊTS, CAPITAL-ACTIONS ET BIENS REPRIS	2018	2017
Commerciaux	13 650 102 \$	13 979 931 \$
Fonds de développement technologique	27 944	29 714
Capital-actions privilégiées, dividende de 6 % cumulatif	75 000	-
	<u>13 753 046</u>	<u>14 009 645</u>
Bien repris	178 005	21 076
	<u>13 931 051</u>	<u>14 030 721</u>
Provision pour créances douteuses	1 550 835	1 529 663
Montants nets	<u>12 380 216 \$</u>	<u>12 501 058 \$</u>
Solde, début de l'exercice	14 030 721 \$	13 985 647 \$
Prêts avancés durant l'année	3 030 075	4 161 250
Prêts remboursés durant l'année, incluant recouvrements et déboursés	(2 912 357)	(3 775 705)
Recouvrement des prêts radiés	45 100	30 101
Prêts radiés durant l'année	(67 488)	(370 572)
Provisions sur prêts reclassées aux biens repris	(195 000)	-
Solde, capital	<u>13 931 051</u>	<u>14 030 721</u>
Provision pour créances douteuses	<u>(1 550 835)</u>	<u>(1 529 663)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>12 380 216 \$</u>	<u>12 501 058 \$</u>

L'activité de la provision pour créances douteuses est la suivante:

Solde, début de l'exercice	1 529 663 \$	1 585 570 \$
Prêts radiés durant l'année	(67 488)	(370 572)
Recouvrement de prêts radiés au cours de périodes antérieures	45 100	30 101
Provisions sur prêts reclassées aux biens repris	(195 000)	-
Provision pour pertes sur prêts pour l'année en cours	<u>238 560</u>	<u>284 564</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>1 550 835 \$</u>	<u>1 529 663 \$</u>

La provision pour créances douteuses est déterminée en fournissant les pertes spécifiques encourues par prêt, après avoir examiné les prêts en souffrance prêt par prêt, ainsi qu'en utilisant un pourcentage estimatif basé sur l'expérience passée pour tous les prêts pour lesquels aucune disposition particulière n'a été établie.

Les produits de prêts relatifs au Fonds d'atténuation du risque sont garantis à 35 % par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire pour une durée maximale de 7 ans.

Les provisions pour pertes relatives au programme Fonds de développement technologique sont garanties par le programme lui-même.

Au cours de l'exercice, la société a approuvé 62 prêts et a déboursé 57 prêts. En date du 31 mars 2018, la société a 314 prêts sous sa gestion (306 en date du 31 mars 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

8. **EMPRUNT -FONDS D'INVESTISSEMENT DU CANADA
ATLANTIQUE DANS LES ENTREPRISES LOCALES (FICAEL)** 2018 2017

Le FICAEL prête de l'argent au fonds d'investissement des CBDC à travers le Canada atlantique. Pour devenir membre, une CBDC doit prêter 37 500 \$ au FICAEL.

Billet à ordre, sans intérêt, garanti par une créance de la société d'une valeur nette comptable de 27 944 \$ (2017 - 29 714 \$), échéant selon les termes du prêt relatif. Le principal remboursé sur le prêt relatif au Fonds de développement technologique doit être remis annuellement au FICAEL.

27 944 \$ 29 714 \$

9. **FONDS D'INVESTISSEMENT**

Le montant maximal d'aide financière que la CBDC est autorisée à accorder à un client est de 225 000 \$. Les fonds avancés à la CBDC à l'égard de ses coûts admissibles et des coûts de capitalisation de son fonds d'investissement des CBDC doivent être déposés et conservés dans deux comptes distincts. Les fonds portés au crédit du fonds d'investissement ne doivent servir à aucune autre fin que les activités du fonds d'investissement sans l'autorisation préalable écrite de l'APÉCA. Cette condition s'applique aussi aux fonds accordés au FICAEL ou reçus de lui. Toutefois, un transfert au fonds d'exploitation peut être permis si les conditions suivantes sont respectées :

- i) Le budget annuel de la CBDC, présenté avec le plan d'entreprise, prévoit un déficit et est accepté par l'APÉCA;
- ii) Le déficit prévu s'est produit; et
- iii) La CBDC doit fournir à l'APÉCA une confirmation écrite du transfert de fonds du compte du fonds d'investissement au compte des coûts admissibles dans les 90 jours de la fin de chaque exercice.

Un transfert autorisé de 118 560 \$ (82 677 \$ en 2017) en provenance du fonds d'investissement au fonds d'exploitation a eu lieu au cours de l'exercice.

En 2017, des avances autorisées au montant total de 97 323 \$ (0 \$ en 2018) en provenance du fonds d'investissement au fonds d'exploitation ont eu lieu. La société a utilisé ces fonds afin de gérer adéquatement le fonds de roulement du fonds d'exploitation et de supporter les subventions à recevoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

10. ENGAGEMENTS

La société s'est engagée par bail jusqu'en janvier 2023 pour la location de bureau. Le solde des engagements est de 162 456 \$. La société prévoit renouveler son bail ultérieurement en 2023. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019 - 32 358 \$
2020 - 33 005 \$
2021 - 33 665 \$
2022 - 34 338 \$
2023 - 29 090 \$

La société s'est engagée à déboursier de nouveaux prêts pour un total de 1 322 500 \$ en date du 31 mars 2018 (759 000 \$ au 31 mars 2017).

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de la société aux risques à la fin de l'exercice.

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspond approximativement à leur valeur comptable.

Risque lié aux taux d'intérêt, taux de change et risque de liquidité: La société gère son portefeuille de placement en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placement. La direction est d'avis que la société n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, taux de change et risque de liquidité.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux prêts. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La gestion du risque de crédit est faite principalement par le biais de la politique d'investissement de la société qui établit les critères d'investissement.

Risque de crédit: Pour les subventions à recevoir, la société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable de tous les passifs financiers qui sont garantis totalise 200 818 \$ (36 321 \$ en 2017).

12. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La société dépend des revenus de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour subvenir à ses besoins.